



Association Fribourgeoise des Professeurs  
de l'Enseignement Secondaire Supérieur

Verein der Freiburger Mittelschullehrer

---

## PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AFPESS

**22 mai 2018**

16 h 30

Espace Agora – Collège Saint-Michel (Fribourg)

### **Partie statutaire**

#### **Rapport annuel du président**

##### **Au niveau syndical**

Engagement au sein de la FEDE

La votation sur Ecalex, qui donne au personnel de l'Etablissement cantonal d'assurances des bâtiments un statut autonome par rapport aux catégories du personnel de l'Etat, amoindrit la Loi sur le Personnel, désunit les conditions de travail et de salaire du personnel de l'Etat.

Nous allons intégrer demain le groupe de travail de la FEDE concernant la *Caisse de pension* ; nous avons aussi œuvré à une réaction unitaire sur le projet d'évaluation du personnel de l'Etat / *Perseval* duquel dépendra étroitement Enseval. Et demain, il y aura *au moins deux projets* qui menaceront notre statut : directement, la décision de revoir l'ensemble de la Loi sur le personnel, avec des projets notamment de lier l'évaluation du personnel et nos augmentations annuelles de nos paliers. Et indirectement, la modification de l'imposition sur les entreprises : si les taux sont revus trop nettement à la baisse, il y aura moins d'argent dans les caisses de l'Etat et cela veut dire moins de prestations qui seront financées, ce qui sera compensé par nous, sous forme directe ou indirecte... Notons aussi nos demandes répétées au sein de la FEDE, de revendiquer de manière combative, l'argent que nous avons perdu lors des MSE de 2013-2016.

Au niveau de la FAFE, outre notre participation active aux comités, AG, coordination au sein du comité de la FEDE, nous nous sommes coordonnés sur le dossier de l'évaluation du personnel (PERSEVAL), ce qui a abouti à une pétition unitaire avec le SSP.

Avec le SSP, nous avons travaillé sur une demande d'un certain nombre de collègues de l'ECGF de valoriser l'expérience professionnelle acquise et avons rencontré les responsables de la DICS et du CERF pour demander à ce que ces collègues puissent

avoir d'une manière ou d'une autre une reconnaissance de leur expérience professionnelle.

### **Au niveau pédagogique**

*Réunions avec la DICS* : Nous avons une réunion en juillet 2017 et en novembre 2017 avec Messieurs Siggen et Piccand, respectivement le Conseiller d'État dirigeant la DICS et notre chef de service du S2, pour discuter de plusieurs points : des mesures d'économies nous touchant spécifiquement, soit la non-rétribution concernant les examens de Bac et la hausse de l'effectif moyen des options de 16 à 17 élèves. Ainsi que le mandat nous avons été donné par l'AG du 17 mai 2017. Après une discussion tendue et serrée, la DICS a refusé d'entrer en matière sur l'annulation de ces mesures, en arguant qu'il s'agissait, pour ce qui concerne la mesure concernant l'examen, d'une mesure qui aurait dû être corrigée précédemment. Concernant l'effectif des options, nous avons demandé de rediscuter l'ensemble des effectifs dans le cadre de la révision du Règlement d'application de la LESS qui se déroulera en 2019. Nous allons réaffirmer notre volonté d'abaisser notamment les effectifs maximaux des options spécifiques et complémentaires, ainsi que les effectifs maximaux des classes.

Nous avons aussi discuté bien évidemment le *Concept d'évaluation en commun*. Après un refus initial, la Dics nous propose une légère ouverture qui ne nous satisfait pas. Nous en discuterons tout à l'heure entre nous et puis ensuite avec Monsieur Piccand.

*Réunions avec la CORECOFR* : deux rencontres en juin 2017 et en janvier 2018 qui ont principalement porté sur l'évaluation en commun et sur le climat dans les établissements, mais ont aussi abordé la LESS et ENSEVAL. Si nous avons trouvé plusieurs points communs concernant la LESS, des divergences d'appréciation sont apparues concernant Enseval et le projet d'évaluation en commun. La CORECOFR soutient les deux projets et se montrent jusqu'ici peu favorables à leur amendement. La discussion sur le climat dans les établissements a été franche et directe. Concernant *ENSEVAL*, nous attendons toujours les résultats de la consultation et le projet qui va s'ensuivre. De même concernant la *LESS*, nous attendons les tables rondes à venir sur le RESS.

Au niveau de la SSPES, Urs continue à suivre les dossiers. Autant que je puisse en juger, une ligne très peu combative et de participation peu critique aux instances fédérales en matière d'éducation continue d'être à l'œuvre.

Le travail de défense individuel prend du temps. Plusieurs dossiers sont en cours, certains n'avancent pas ; certains se concluent heureusement d'autre pas. S'il est difficile d'en parler de manière précise au vu de leur confidentialité, j'aimerais quand même dire deux choses : 1°) il n'y a pas eu jusqu'ici une multiplication de cas, tant mieux ; 2°) on retrouve une tendance de la part des directions à prendre a priori au sérieux toute plainte d'élèves de quelle que nature et forme que ce soient (nous aimerions aborder le bien-fondé de cet apriori avec la CORECOFR et la DICS).

Le comité s'est renforcé cette année avec la venue d'Olivier qui s'est tout de suite bien intégré à l'équipe et qui fait un gros travail. C'est vraiment un plus pour le comité : plasticien et militant pour la culture dans la ville de Fribourg, prof. d'art visuel à St-

Michel, ancien député au Grand Conseil, membre du nouveau comité des professeurs de St-Michel. Notre représentant de l'ECGF, François Ingold, a démissionné du comité à fin mars 2018. Je ne sais pas si François est présent parmi nous. J'aimerais, au nom du comité, le remercier pour son travail et son apport en son sein. Heureusement, nous avons trouvé un remplaçant, il s'agit de Léonard Besse, professeur de mathématique. Il nous manque toujours un représentant de Gambach.

J'aimerais terminer par évoquer ce que nous n'avons pas réussi à faire cette année : mettre à jour et animer le site internet qui laisse tout à fait à désirer. Nous n'avons pas réussi à faire faute de temps. Nous essayerons de nous y mettre dès septembre 2018.

### **Remarques de membres**

Proposition à la direction de Sainte-Croix d'une démarche à suivre en cas de contestations des élèves, qui n'a été acceptée que sous réserve. Il s'agit d'un disfonctionnement qu'il importe de mettre sur la table.

Les chefs de service auraient décidé de supprimer de facto les congés payés, hors congés maternité.

### **Évaluation en commun**

Une résolution a été votée lors de notre AG extraordinaire par rapport au concept d'évaluation en commun. Ce concept a été mis en valeur de façon très différenciée dans les divers collèges et l'AFPESS n'a pas du tout été consulté. Dans sa réponse, M. Siggen dit que le département n'avait pas à nous consulter, a reconnu un défaut de communication ; il indique que le chef de service organisera une série de conférences pour les membres de l'AFPESS sur l'évaluation en commun et refuse de surseoir à ce concept. Le comité a demandé un avis juridique qui semble montrer que nous aurions dû être consulté.

L'AG donne mandat au comité de refuser l'idée d'un cycle de conférences. En outre, s'il n'y a pas accord sur l'organisation de tables rondes, l'AG donne mandat au comité de poursuivre son action.

Mandat est donné au comité par l'assemblée de continuer le travail au sujet de l'évaluation en commun.

### **Projet informatique**

Parallèlement à la mise en place de cours d'informatique dans les premières années, nous avons appris qu'un nouveau projet informatique dans la classe est en cours. Le but, si nos informations sont exactes, est d'amener chaque élève à prendre en classe un ordinateur portable qu'il pourrait utiliser. Mais ce serait le prof qui indiquerait quand utiliser celui-ci.

Le nouveau cours d'informatique remplacera l'actuel cours de bureautique par décision de la CDIP. À Fribourg, ce cours sera intégré dans le premier cycle. Il remplacera le cours de bureautique en première année. En deuxième, comme l'impact budgétaire devrait être nul, on ne sait pas encore quelle sera la conséquence. Pour les enseignants, il risque d'y avoir une perte d'heures pour les enseignants de bureautique parce qu'il sera exigé une formation d'informaticien qui est extrêmement lourde (master en informatique et formation pédagogique). Il faut compter une année et demi

de formation. La CDIP ne reconnaît pas la formation continue suivie par les actuels enseignants d'informatique.

### **Comptes 2017, rapport des vérificateurs des comptes.**

Les comptes ont été vérifiés le 24 avril 2018 par François Guisolan et Nicole Carron L'exercice 2017 se solde par une perte de CHF 1'541.35. Ainsi, au 31 décembre 2017, le capital de la société s'élève à CHF 38'887.95.

François Guisolan et Nicole Carron sont d'accord de poursuivre leur mandat de vérificateur/trice des comptes.

### **Budget 2018**

<b>Budget 2018</b>			
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	
	<b>Aufwand</b>	<b>Ertrag</b>	
Cotisations		45 000.00	Mitgliederbeiträge
Protekta, prime	3 600.00		Protekta, Prämien
Salaires prés.-vice-prés	32 500.00		Gehalt Präsident u. Vizepräsident
Comité	6 300.00		Komitee, Sitzungsgelder
Cotisations FAFE	1 000.00		Mitgliederbeiträge DFL
Frais de secrétariat	100.00		Sekretariatskosten
Bulletin AFPESS	2 300.00		Bulletin VFM
Taxes Poste	170.00		Posttaxen
Représentations SSPES	200.00		Repräsentationen VSG
Site internet	700.00		Internet
Divers	1 000.00		Verschiedenes
Excédent des recettes			Überschuss
Excédent des dépenses		<b>2 870.00</b>	Fehlbetrag
	<b>47 870.00</b>	<b>47 870.00</b>	

### **Fixation de la cotisation**

L'augmentation d'une heure de décharge ne nécessite pas l'augmentation de la cotisation qui reste fixée à 150 francs.

### **Admission des nouveaux membres**

Nous comptons 331 membres sur un total d'un peu plus de 600 enseignants ou 427 EPT. Il est important que nous encourageons nos collègues à rejoindre notre association afin que nous soyons le plus représentatif possible.

### **Remplacement des membres qui mettent fin à leur activité au sein des délégations**

Comme aucune information de fin d'activité de la part de nos délégués n'a été transmise au comité, celui-ci part du principe que les membres de l'AFPESS délégués reconduisent leurs mandats.

### **Élection du comité et du président**

Les actuels membres du comité continuent leur mandat, soit : Emmanuel Mejia, président, Urs Schneider, vice-président, Serge Castella, secrétaire et caissier, Angelo Piller, représentant du collège du Sud, Oliver Suter, représentant du collège Saint-Michel, et Léonard Besse, représentant de l'ECGF.

Ils sont réélus par l'assemblée par applaudissement.

### **Partie non statutaire**

**Discussion du concept de l'évaluation en commun avec Monsieur François Piccand, chef du service de l'enseignement secondaire du deuxième degré (S2)**

Cf. document envoyé à tous les membres par courriel en juin 2018

L'assemblée se termine à 19 h.

Serge Castella